

SPECIAL PANDEMIE

ARRETONS LE DELIRE

Certains collègues (du SIE de Mont de Marsan pour l'instant, mais la contagion gagne ! !) ont reçu le 7 septembre un message de leur chef de service, M. Refutin, leur enjoignant de lui fournir sous pli cacheté l'ensemble de leurs mots de passe (hors messagerie). Tout ceci dans le cadre du plan national de continuité du service.

Outre le fait que les mots de passe sont strictement personnels, nous rappelons à ce chef de service qu'il lui revient dans le cadre de ses fonctions de délivrer les habilitations, il en va de sa responsabilité.

Tous les agents ont participé à un stage de déontologie précisant l'utilisation stricte des applications informatiques, et du secret entourant les mots de passe.

Un mot de passe, et il nous semble que cela doit être sa fonction première, doit préserver la sécurité de son auteur.

Nous ne comprenons pas cette demande, il ne peut s'agir que d'une regrettable erreur.

En conséquence, nous appelons l'ensemble des agents à ne pas fournir leurs mots de passe, même de manière confidentielle.

Dernière info : le médecin de prévention étant momentanément absent, nous remercions nos aimables collègues de ne pas céder au virus de la grippe.